

## RESSOURCE

23/03/2021



LA COALITION DES HOCKEYEURS  
DU QUÉBEC

STÉFAN MARQUIS | LACHQ.COM

© 2021 Tous droits réservés.

## LES IMPÔTS GOURMANDS D'IMPÔTS

LACHQ traite la pratique du hockey amateur au Québec. L'organisme vise à protéger les intérêts des personnes les plus vulnérables face à la l'accès au sport, c'est-à-dire, les adultes. Protection requise puisque pour une raison qui nous échappe vertement, les dirigeants québécois semblent considérer que cette pratique du hockey des adultes est, relativement parlant, de peu ou même d'aucune d'importance. Mais LACHQ est évidemment sensible aux enfants et adolescents qui ne visent pas faire carrière professionnelle dans le sport, mais bien plutôt d'intégrer le hockey dans leur vie de tous les jours comme moyen d'exercer le corps et de développer de saines habitudes pour leurs santé.

Le jeudi 12 mars 2020, le chef d'état québécois accompagné de ses ministres et de Horacio Arruda, directeur national de la santé publique, a tenu son premier point de presse à l'aube de ce que l'on connaît aujourd'hui comme étant la crise de la COVID 19. L'urgence sanitaire fut déclarée le lendemain, 13 mars 2020, par le gouvernement du Québec. Depuis, j'ai fait des recherches. Je n'ai pas trouvé le nombre exact de conférences officielles qu'aura donné le gouvernement à ce sujet, mais on peut facilement imaginer qu'il s'en est tenues près d'une cinquantaine, à raison d'une par semaine.

Mon désir le plus cher, serait de vous parler ici en ces pages et sur le site officiel de LACHQ de hockey adulte amateur - et d'en faire la promotion active. Cela presque exclusivement et sans déviations.

Je vous invite à prendre connaissance des actions que j'ai portées en 2019 face à la chute en temps réel d'une forteresse inestimable du hockey adulte amateur, l'aréna du YMCA de Hochelaga-Maisonneuve. J'ai monté une pétition pour tenter de sensibiliser les élus à son effet, et je me suis présenté aux divers conseils municipaux concernés et dans les médias pour y porter ma voix. Vous pouvez consulter ce dossier ici, via ce lien :

<https://www.lachq.com/wp-content/uploads/2021/03/D2019-12-16-YMCA.zip>

Mais vous aurez peut-être constaté que depuis le mois de mars 2020, je me suis fréquemment écarté de ce sujet précis. Et ce fait n'aura pas été le fruit de lubies, d'impertinences ou de manque d'acuité. Non. Ce fait aura plutôt été le résultat d'une unique et seule réalité : celle qui dicte la conscience. Et ce que ma conscience me dit depuis l'instauration de l'état d'urgence sanitaire imposée par François Legault, est que la crise n'est pas seulement d'ordre sanitaire au Québec. Elle est également d'ordre démocratique.

+++

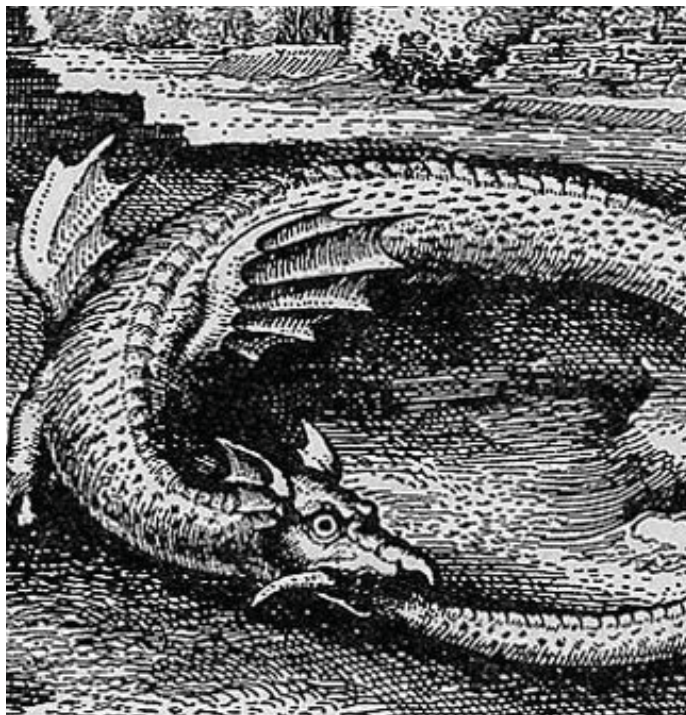
Je suis occupé. J'ai des projets de bâtiments qui me sortent par les oreilles présentement, et je dois fidélité professionnelle à mes clients. Ils ont besoin de moi, je me suis engagé à leur venir en aide et je dois donc non seulement par conscience mais aussi par amour de mon métier 'livrer la marchandise'. Mais je sais qu'à titre de citoyen québécois, il y a aussi nécessité de donner un peu plus de moi-même, lorsque le grand corps citoyen est pris d'assaut. Dans un monde idéal, dans une société juste et intelligente où les gens endosseraient sérieusement les fonctions auxquelles ils s'étaient déclarés aptes à mener, je n'aurais pas à faire cet effort de transmission. Les médias traditionnels (comme on les nomme) et leurs bataillons de journalistes devraient, en principe, être embesognés à faire ce à quoi ils ont prêté serment : soit de révéler les failles de fonctionnement de la machine d'état.

La notion d'état, à titre d'entité, n'a rien de neuf dans la belle et longue histoire du monde. Le pouvoir a toujours existé sous diverses formes, tels rois, reines, cardinaux, papes, présidents, empereurs, banquiers, et j'ose espérer que tous et chacun perçoit que le système d'octroi aux rênes du pouvoir par suffrage universel qu'offre le système démocratique incarne l'une de ses formes. Une fois qu'il s'en est saisi, le lauréat épris de cette toute-puissance s'y trouve séduit, et y prend goût. Surtout lorsqu'il est de gouvernement majoritaire comme cela est le cas actuellement dans le présent paysage politique québécois. Ceux concernés - les Legault, Arruda, Guilbault, Dubé et j'en passe - vous jureront qu'il y a erreur sur la personne quand on les accusera de telles faiblesse humaines. Prendre plaisir au pouvoir ? Mais pourquoi ? Non, jamais. De la foutaise diront-ils. Mais si cela était tant inimaginable, pourquoi pensez-vous que les architectes de la Constitution Américaine ont formaté leur système de gouvernance en trois giga entités indépendantes une de chacune, ayant puissance d'influer sur la faille anticipée de l'une comme de l'autre ? La réponse, c'est qu'il n'y a pas à remettre en question cette dite faille humaine ; que chaque personne y est sujette, et que chaque individu risque de s'y laisser jouer.

Pour autant existe la loi. Consensus équilibré, entériné par les partis majoritaires, minoritaires et opposés établissant et ratissant ensemble des règles de jeu justes qui veillent somme toute à décourager ceux qui pourraient se montrer 'avare de puissance'. Ainsi, dans la Loi sur la santé publique, régie au Québec, trouve-t-on l'article 119.

"L'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement vaut pour une période maximale de 10 jours à l'expiration de laquelle il peut être renouvelé pour d'autres périodes maximales de 10 jours ou, avec l'assentiment de l'Assemblée nationale, pour des périodes maximales de 30 jours."

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/s-2.2>



# RESSOURCE

23/03/2021



LA COALITION DES HOCKEYEURS  
DU QUÉBEC

STÉFAN MARQUIS | LACHQ.COM

© 2021 Tous droits réservés.

*Si la CAQ n'était pas majoritaire au parlement, elle devrait alors obtenir l'assentiment de l'Assemblée, composée également de membres d'autres partis politiques ; mais il m'apparaît que puisqu'elle l'est, ses députés siégeant n'osant jamais aller contre la volonté du parti et de son chef leur accordent ainsi un droit de nous tenir tous dans un état d'urgence sanitaire déclaré perpétuel.*

*Mais là n'est pas le plus grave. Aujourd'hui, lors de la conférence de presse du triumvirat Legault-Arruda-Dubé, un journaliste du Journal le Soleil a témérairement ouvert sur une question qui commence à chauffer. Il demanda :*

*"...l'autre question est pour à la fois le politicien et le scientifique : à quel moment ça devient sécuritaire ou responsable de tenir des élections au Québec ?"*

*Et François Legault répond, au large sourire fendu jusqu'aux oreilles : "J'crois que ça doit se faire dans les règles sanitaires appropriées... Bon, éventuellement quand on sra prêt à faire tout ça par Internet là, mais c'que j'comprends c'est que le Directeur général des élections et p't'être pas prêt à ça. Donc euh... mais c'est certain que dans tous les cas, y faut au moment des élections là, au moment d'la campagne, quand on sait qu'y va y avoir une élection, consulter la santé publique."*

*La Presse Canadienne se tourne vers Horacio Arruda et demande:*

*"Vous vous attendez à être consulté par Élections Canada ?"*

*Le Directeur tranche : "C'est clair ! C'est clair que, compte tenu que ça se passe sur notre territoire et que ça concerne notre population on va demander à ce que ça nous soit soumis : c'est clair !"*

*Depuis plus d'un an, les moyens pour les citoyens de se rassembler, de forger, d'inventer, de dresser et de proposer de nouveaux programmes politiques sont décimés. Il y a en effet une gigantesque crise démocratique qui sévit depuis que le gouvernement en place interdit à n'en plus finir les rassemblements et rencontres entre personnes. Les gens sont isolés. Les constructions politiques pouvant surgir des échanges humains sont présentement impossibles, et le temps passe. L'état d'urgence sanitaire est déclaré à perpétuité.*

*Nous devrions voir un François Legault terriblement affecté par cette réalité. S'il est vraiment un homme d'état comprenant que son rôle et son temps au pouvoir est passager, alors on verrait en lui un sentiment à plein escient de cette crise démocratique - mais il n'en est rien.*

*Au lieu de cela, au sujet de la possibilité de partiellement financer un nouveau stade de baseball à l'aide de fonds publics sollicités par Stephen Bronfman et son équipe, il nous parle en phrases à tournures pénibles et brouillées des raisonnements qui justifieraient ce qu'il a qualifié en conférence de presse être de nouveaux 'revenus'. Écoutez sa logique :*

*"Si demain il y avait une équipe de baseball au Québec, il y aurait des joueurs qui paieraient des impôts au Québec. Des impôts qu'on aurait pas si on avait pas d'équipe de baseball."*

*Dans l'esprit de M. Legault, les impôts sont ainsi donc perçus comme des revenus. Nous sommes les vaches à lait du pouvoir. Il prend les 'revenus' qu'il génère avec nous (les sommes qu'il soutire aux citoyens) et génère de nouveaux 'revenus' en les prêtant à des promoteurs pour construire un stade, qui accueillera de soi-disants nouveaux payeurs d'impôts. De nouveau gros 'revenus' juteux. Un système d'enrichissement monté sur une charpente d'impôts et de taxes qui perçoit le gain en cannibalisant sa propre population. Au lieu de lui donner les outils requis pour créer de la richesse véritable et se dépêcher au plus vite de remettre tous les individus à la trime de leur choix, il prépare des entreprises qui s'imaginent à ses dépens.*